



Le prix du coton exporté par les pays producteurs de la zone CEMAC (Cameroun, Tchad) a fléchi de 7,7% au cours des trois derniers mois de l'année 2018, selon les données compilées par la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC).

A en croire la Banque centrale des Etats de la CEMAC, cette baisse des cours « s'explique par la hausse continue des quantités produites, dans un contexte de conditions climatiques favorables ». Par ailleurs, précise la BEAC, « les monnaies des grands exportateurs de matières premières agricoles se sont dépréciées » au cours de la période considérée.

Cependant, de manière plus globale, les cours des produits agricoles exportés par les pays de la CEMAC ont reculé de 1,9% au 4ème trimestre 2018, le coton étant celui ayant connu le plus gros fléchissement de son prix.